

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DE ZAESSINGUE**  
**SEANCE DU 1<sup>er</sup> JUILLET 2019**

Sur invitation du Maire Roger ZINNIGER en date du 24 juin 2019, le Conseil Municipal s'est réuni le 1<sup>er</sup> juillet 2019 à 19 H 30 à la mairie de Zaessingue.

**Présents** : Roger ZINNIGER, Daniel RUNSER, Jean-Marc FREY, Pascal NAAS, Philippe NAAS, Béatrice PINA, André FREY, Laurence GUERRA, Thierry KIEN.

**Absent excusé** : /

**Ordre du jour** :

- 1 - Adoption du compte-rendu de la séance du 20 mai 2019
- 2 - Elargissement de la rue de l'église : cession de terrain à l'euro symbolique
- 3 - Eglise : remplacement des battants de cloches
- 4 - Révision des statuts du Syndicat d'électricité et de gaz du Rhin
- 5 - Divers
  - 5.1 Nouvelle association à Zaessingue : subvention
  - 5.2 Motion de soutien à la population retraitée
  - 5.3 Fermeture de la mairie cet été
  - 5.4 Journée citoyenne du 15.06.2019 : bilan
  - 5.5. Projet de lotissement au lieu-dit « Helsinger »
  - 5.6 Travaux du SIVOM pour le remplacement des conduites d'eau potable
  - 5.7 Désherbage des trottoirs

**POINT 1 - APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION  
DU 20 MAI 2019**

Le procès-verbal a été transmis aux Conseillers. Il est commenté par le Maire. Aucune observation n'étant formulée, il est adopté à l'unanimité.

Mme Béatrice PINA est nommé secrétaire de séance par le Conseil Municipal.

**POINT 2 – ELARGISSEMENT DE LA RUE DE L'EGLISE :  
CESSION DE TERRAIN A L'EURO SYMBOLIQUE**

Après avoir entendu les explications du Maire et vu la possibilité pour la commune d'acquérir la parcelle 239/88 section 2 d'une contenance de 20 ca, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- accepte la proposition de cession à l'euro symbolique en faveur de la commune de la parcelle 239/88 section 2 d'une contenance de 20 ca appartenant aux héritiers SCHWOB/STEINBRUCKER ;
- autorise le Maire à signer l'acte de cession pour intégration de cette parcelle dans le domaine public communal ;
- demande la radiation au livre foncier de la parcelle 239/88 (20 ca) ;
- charge M<sup>e</sup> Jean-Marc Lang, Notaire à Saint-Louis, de procéder aux formalités administratives ;
- décide de prendre en charge les frais de notaire ;
- charge le Maire de prendre les dispositions administratives et financières nécessaires.

**POINT 3 – EGLISE : REMPLACEMENT DES BATTANTS DE CLOCHES**

Le Maire présente le devis de 3 552 € TTC de l'Ets Bodet campanaire pour le remplacement des battants des cloches 1 et 2 de l'église Saint Pierre & Paul.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal charge le Maire de contacter le Conseil de Fabrique pour proposer un éventuel partage des frais. Ce point sera donc représenté lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal.

**POINT 4 – REVISION DES STATUTS DU SYNDICAT D'ELECTRICITE  
ET DE GAZ DU RHIN**

*Vu* les articles L. 5211-17 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales ;

*Vu* l'arrêté préfectoral n°97-3051 du 19 décembre 1997 portant création du Syndicat Départemental d'Electricité du Haut-Rhin modifié par l'arrêté préfectoral n°99-2887 du 12 novembre 1999 étendant la compétence du Syndicat au gaz ;

*Vu* la délibération du Comité Syndical du 24 juin 2019 ;

**Considérant** les nombreuses évolutions législatives et réglementaires intervenues depuis la dernière révision des statuts du Syndicat d'Electricité et de Gaz du Rhin ;

*Considérant* que le Comité Syndical a accepté par délibération du 24 juin 2019, les statuts révisés ;

**Le Maire** propose au Conseil municipal d'**approuver** les nouveaux statuts révisés du Syndicat d'Electricité et de Gaz du Rhin.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, émet un avis **favorable** sur ces nouveaux statuts révisés, tels qu'approuvés par le Comité Syndical du 24.06.2019 et demande à Messieurs les Préfets du Bas-Rhin et du Haut-Rhin de prendre en conséquence un arrêté inter-préfectoral modifiant les Statuts du Syndicat.

## **POINT 5 - DIVERS**

### **5.1 Nouvelle association à Zaessingue : subvention**

« Equidéfis » est une association née à Zaessingue en juillet 2018, dont la mission principale est de permettre à toute personne quel que soit son handicap ou ses difficultés, d'entrer en relation avec le cheval dans un but éducatif, thérapeutique ou de loisir. Le Maire rappelle que toutes les associations de Zaessingue sont subventionnées par la commune. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'octroyer une subvention de 200 € à l'association Equidéfis dès 2019, étant précisé que les crédits alloués au compte 6574 (FD) du budget 2019 sont suffisants.

### **5.2 Motion de soutien à la population retraitée**

Nous, élus de ZAESSINGUE (68) dénonçons la situation faite à la population retraitée du fait de :

- la quasi non-revalorisation des pensions depuis 6 ans,
- la hausse de 25% du montant de la contribution sociale généralisée (CSG) pour des millions de retraités,
- la mise en place de la CASA (Contribution Additionnelle de Solidarité pour l'Autonomie) de 0,3%

Cette situation contribue à l'appauvrissement de la population âgée, ce qui entraîne notamment une hausse des demandes d'aide auprès de la commune et réduit les capacités d'action des retraités en faveur des activités bénévoles au bénéfice de la collectivité.

Nous demandons la prise de mesures d'urgence :

- une mesure immédiate de revalorisation de 3% pour compenser la baisse récente du pouvoir d'achat
- l'annulation de la hausse de la CSG pour tous les retraités
- le respect des droits acquis à la pension et le refus de transformation des pensions en allocations sociales
- le minimum de pension à hauteur du SMIC pour une carrière complète
- le maintien et l'amélioration des pensions de réversion
- la prise en charge de la perte d'autonomie à 100% par la Sécurité Sociale
- le maintien et le développement des services public de proximité

### **5.3 Fermeture de la mairie cet été**

Le Maire informe le Conseil Municipal que la mairie sera fermée du 15 juillet au 2 août 2019.

### **5.4 Journée citoyenne du 15.06.2019 : bilan**

Monsieur le Maire présente un bilan de la 2<sup>ème</sup> édition de la journée citoyenne du 15 juin dernier. Ce bilan est plutôt positif, avec la participation d'une bonne trentaine de bénévoles. Plusieurs chantiers ont été réalisés et terminés :

- mise en peinture du grillage de la maison communale
- réfection du mur du monument aux Morts et du cimetière
- désherbage du cimetière
- mise en peinture des panneaux d'information
- lasure sur les fenêtres et les poutres de la mairie (partie arrière / sanitaires)

Quelques dégâts sont néanmoins à déplorer dans le jardin de la maison communale, où des semis ont été piétinés et des plantes arrachées.....

### **5.5. Projet de lotissement au lieu-dit « Helsinger »**

Le Maire informe les conseillers que le lotisseur SOVIA semblerait avoir recueilli une majorité de promesses de vente avec les propriétaires concernés. Le projet de lotissement au « Helsinger » a donc de bonnes chances d'être réalisé, ce qui est une très bonne nouvelle pour la commune.

### **5.6 Travaux du SIVOM pour le remplacement des conduites d'eau potable**

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que les travaux de renouvellement des conduites d'eau potable dans la rue de Wahlbach et la rue de Magstatt débuteront le 8 juillet prochain, pour une durée de 4 mois. La circulation y sera réglementée par feux tricolores.

### **5.7 Désherbage des trottoirs**

Le Maire rappelle qu'un arrêté municipal existe et stipule que les riverains ont le devoir de désherber les trottoirs situés le long de leurs propriétés. Malgré cela, beaucoup de trottoirs ne sont pas désherbés.....Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal charge le Maire d'adresser une lettre de rappel aux habitants concernés.

Séance levée à 21 h 50

Le Maire :

Roger ZINNIGER

**Tableau des signatures**  
**pour l'approbation du compte-rendu des délibérations du Conseil Municipal**  
**de la commune de ZAESSINGUE - Séance du 1<sup>er</sup> juillet 2019**

Ordre du jour :

- 1 - Adoption du compte-rendu de la séance du 20 mai 2019
- 2 - Elargissement de la rue de l'église : cession de terrain à l'euro symbolique
- 3 - Eglise : remplacement des battants de cloches
- 4 - Révision des statuts du Syndicat d'électricité et de gaz du Rhin
- 5 - Divers
  - 5.1 Nouvelle association à Zaessingue : subvention
  - 5.2 Motion de soutien à la population retraitée
  - 5.3 Fermeture de la mairie cet été
  - 5.4 Journée citoyenne du 15.06.2019 : bilan
  - 5.5. Projet de lotissement au lieu-dit « Helsinger »
  - 5.6 Travaux du SIVOM pour le remplacement des conduites d'eau potable
  - 5.7 Désherbage des trottoirs

| Nom et prénom             | Qualité                  | Signature                                  | Procuration |
|---------------------------|--------------------------|--|-------------|
| Roger ZINNIGER            | Maire                    |  |             |
| Daniel RUNSER             | 1 <sup>er</sup> Adjoint  |  |             |
| Jean-Marc FREY            | 2 <sup>ème</sup> Adjoint |  |             |
| Pascal NAAS               | 3 <sup>ème</sup> Adjoint |  |             |
| Philippe NAAS             | Conseiller               |  |             |
| Béatrice PINA             | Conseillère              |  |             |
| André FREY                | Conseiller               |  |             |
| Thierry KIEN              | Conseiller               |  |             |
| Laurence GUERRA           | Conseillère              |  |             |
| <i>Jean-Charles LIBIS</i> | <i>Conseiller</i>        | <i>Démission en date du<br/>16/11/2015</i> |             |
| <i>Francis SCHULLER</i>   | <i>1er Adjoint</i>       | <i>Décédé le<br/>01/01/2016</i>            |             |